

À l'occasion du dépôt le 26 juin du Rapport final du Comité mixte sur les Relations extérieures du Canada, le Très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, déclarait:

"Je tiens aujourd'hui à exprimer mon admiration pour le travail accompli par ce Comité dont le Rapport est une contribution inestimable à l'évaluation de la politique étrangère canadienne.

Au cours de l'année qui s'est écoulée, le Comité aura été le pivot d'un mécanisme de consultation sans précédent dans l'histoire de la politique étrangère de ce pays. En effet, pour la première fois, un Comité parlementaire tenait à travers le Canada des audiences publiques abordant l'ensemble des questions reliées à la conduite de nos relations extérieures.

Compte tenu de la qualité et du grand nombre de mémoires soumis au Comité, le processus de consultation a pu contribuer à la réalisation de deux des objectifs qui ont présidé à sa mise sur pied. Il a donné à ceux qui traditionnellement n'ont jamais été engagés dans l'élaboration de la politique étrangère la possibilité de s'exprimer et il a démontré jusqu'à quel point les questions de politique étrangère rejoignent nos préoccupations domestiques quotidiennes. Le fruit de ces consultations - le Rapport final - est un document remarquable à bien des égards mais principalement pour deux raisons:

Premièrement, en dépit de la grande diversité qui a caractérisé les opinions exprimées, le document met en évidence une constance et une homogénéité remarquable sur le plan des préoccupations manifestées par les Canadiens en matière de politique étrangère; un certain nombre de grands thèmes dominant clairement et c'est l'un des accomplissements majeurs de cette consultation que d'avoir réussi à les faire ressortir.

Deuxièmement, le Rapport final est unanime. Je crois qu'il est extrêmement significatif que le Rapport qui couvre l'ensemble de notre politique étrangère, soit le fruit d'un consensus. On ne saurait trop insister sur l'importance pour l'orientation future de la politique étrangère canadienne d'une entente qui dépasse les différences partisans.

Les recommandations contenues dans le Rapport final sont d'un haut niveau d'intérêt et méritent d'être étudiées avec soin. J'ai donc donné des instructions au ministère des Affaires extérieures pour qu'il entreprenne dès à présent et sur une base prioritaire l'étude du Rapport dans son ensemble de façon à ce que le Cabinet soit en mesure de produire la réponse du Gouvernement à l'automne."